



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83989** VALABLE JUSQU'AU **06/09/2025**

ÉDITÉ LE 05/08/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/07/2004

Raison sociale : C.P.C.M.

Forme juridique : SARL  
DEPUIS LE 21/03/2023  
Capital : 112 500

6 RUE DE L'EUROPE  
ZI LA FOULOTTIERE  
25410 SAINT VIT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BESANCON B478018211  
Siret : 478 018 211 00027

Téléphone : 03 81 60 76 60

Fax :

Portable : 06 75 30 24 82

Code NACE : 4391B  
Numéro caisse de congés payés : 4313733 0

Responsabilité légale :  
PRETOT CHRISTIAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 1247001/001 393465

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 1247001/001 393465

Site Internet : [www.cpcm.fr](http://www.cpcm.fr)

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/08/2024

E-mail : [cpm@cpcm.fr](mailto:cpm@cpcm.fr)

Effectif moyen : 18 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 3 584 644 Tranche de classification : CA6

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	3	09/06/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	18	09/06/2023
Nombre total de qualifications : 2			

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.